

FICHE SIGNALÉTIQUE

HYDRATANT CORPS ET CHEVEUX WASH

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT : : HYDRATANT CORPS ET CHEVEUX WASH
CODES DE PRODUIT : : INO-DE07941
USAGE DU PRODUIT : : Nettoyant pour les mains à usage général.
FABRIQUE DE : : INO SOLUTIONS
MONTREAL, QC CANADA H1J 3A1
513-521-5500 AUTRES APPELS : 800-543-4641
TÉLÉPHONE CHEMTREC : : 800-424-9300 TÉLÉCOPIE/TÉLÉPHONE : 513-527-5506
DATE FICHE SIGNALÉTIQUE : : 1/04/2016

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

: Irritation de l'œil
Catégorie 2B

Étiquette SGH Element



Pictogrammes dangers

Mot de signal : Attention
Mentions de danger : **Réponse:**
: SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution à l' eau pendant plusieurs minutes . Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer . Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin / attention.

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>N ° CAS.</u>	<u>Concentration (%)</u>
AMMONIUM SULFATE LAURYL	68585-34-2	5 – 10
AMMONIUM LAURETH SULFATE	67762-19-0	0 – 5
AMMONIUM CHLORIDE	12125-02-9	0 – 5

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

YEUX : : RINCER À L'EAU PENDANT 15. Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation des yeux . MINUTES, CONSULTER LE MÉDECIN, NE PAS SE FROTTER LES YEUX.
PEAU : : RINCER À L'EAU
INGESTION : : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENTS, CONSULTER UN MÉDECIN
INHALATION : : METTRE À L'AIR FRAIS

FICHE SIGNALÉTIQUE

HYDRATANT CORPS ET CHEVEUX WASH

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Non inflammable ou combustible.
- Produits de combustions dangereux : Oxydes de carbone
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes d'extinction spéciales : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. En cas d'incendie et / ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Pas de mesures spéciales nécessaires.
- Précautions environnementales : Éviter le contact de grandes quantités de matière déversée ruissellement avec le sol et les eaux superficielles.
- Méthodes de nettoyage : Absorber avec un matériau inerte. Utilisez un rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Manipulation : Se laver les mains après manipulation.
- Espace de rangement : Tenir hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Stocker entre 32 à 122 degrés F.

SECTION 8 – CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Ingrédients avec des paramètres de contrôle en milieu de travail .

Ingrédients	N ° CAS.	Formulaire d'exposition	Concentration admissible	Base
AMMONIUM CHLORIDE	12125-02-9	TWA	20 mg/m3	ACGIH STEL
AMMONIUM CHLORIDE	12125-02-9	TWA	20 mg/m3	NIOSH STEL
AMMONIUM CHLORIDE	12125-02-9	TWA	20 mg/m3	OSHA PEL

Mesures techniques : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs à la contamination de l'air .

Protection personnelle

- Yeux : Protection des yeux doit être utilisée lorsque des éclaboussures peuvent se produire.
- Mains : Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation .
- La peau : Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation .
- Respiratoire : Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation .

FICHE SIGNALÉTIQUE

HYDRATANT CORPS ET CHEVEUX WASH

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : LIQUIDE VERT VISQUEUX
ODEUR : PARFUM D'ACTUALITÉ
ÉTAT PHYSIQUE : LIQUIDE

pH TEL QUE FOURNI : 6,3 TYPE

POINT D'ÉBULLITION : F : 204 C : 96

PRESSION DE VAPEUR (mmHg) : @ F : S/O C : S/O
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) : @ F : S/O C : S/O
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (H₂O = 1) : 0,9135 @ F : 77 C : 25

POINT DE CONGÉLATION : F : INDÉTERMINÉ C : INDÉTERMINÉ

POINT DE FUSION : F : S/O C : S/O

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La stabilité : Le produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse est connue sous des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter : Aucun connu.
Matières incompatibles : Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES : INDÉTERMINÉ

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES : INDÉTERMINÉ

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : De grandes quantités de ce produit ne doivent pas être autorisées à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Lorsque possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Certains types de transport ou d'emballage peuvent comporter des exceptions aux règlements sur le transport. La classification ne reflètent pas nécessairement ces exceptions et ne peut appliquer à tous les modes de transport ou d'emballage. L' affréteur / expéditeur / expéditeur doivent veiller à ce que l'emballage, l'étiquetage et les marques sont en conformité avec le mode de transport

Expédition	Numéro d'identification	Nom d'expédition	Classification dangereux	Groupe d'emballage
US DOT	Pas marchandises dangereuses	N / A	N / A	N / A
IATA (Air)	Pas marchandises dangereuses	N / A	N / A	N / A
IMDG (Vessel)	Pas marchandises dangereuses	N / A	N / A	N / A

FICHE SIGNALÉTIQUE

HYDRATANT CORPS ET CHEVEUX WASH

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA (TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT) : INDÉTERMINÉ

CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE COMPENSATION, AND LIABILITY ACT) : INDÉTERMINÉ

TITRE SARA III (SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT) : NÉANT

CATÉGORIES DE RISQUES 311/312 : NÉANT

INGRÉDIENTS À DÉCLARER 313 : NÉANT

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

NFPA 704:



HMIS III:

HEALTH	1
FLAMMABILITY	0
PHYSICAL HAZARDS	0

Date d'émission : 1/04/2016

Version : 1.0

Préparé par : Conformité réglementaire

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de notre connaissance, l'information et la croyance à la date de sa publication . Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation , l'utilisation , le traitement , le stockage , le transport , l'élimination et de presse et ne doit pas être considérée comme une spécification de garantie ou de la qualité . Les informations concernent uniquement la matière spécifique et ne peut pas être valable pour la matière est utilisée en conjonction avec d'autres matières ou dans tout processus , sauf si spécifié dans le texte .